

PARTI SOCIALISTE SUISSE

INVITATION

pour une séance du Comité directeur du Parti
(Parteivorstand)

Samedi 1^{er} septembre, à 10 h. du matin
Hôtel Gerber, à AARAU

ORDRE DU JOUR :

1. Délégation pour Stockholm.
2. Congrès de l'Union suisse des fédérations syndicales à Berne, les 7, 8 et 9 septembre 1917.
3. Brochure Dr Heller, sur la réforme financière de la Confédération suisse. Honoraire.
4. Incorporation des sections romandes du parti du Jura bernois à l'Association romande de la Suisse française.
5. Rapport sur l'audience des délégués du Parti et de l'Union suisse des fédérations syndicales avec le Conseil fédéral. Propositions pour une commission permanente.
6. Initiative des Jeunes-radicaux du canton de Vaud concernant l'élection du Conseil fédéral par le peuple.
7. Procès avec la Société suisse du Grutli.
8. Elections au Conseil national :
a) Déclaration des 9 camarades de la fraction socialiste au Conseil national ;
b) Agitation.
9. La propagande dans les sections du parti.
10. Rapport et proposition de la Commission d'enquête sur l'affaire Grimm.
11. Fixation du moment et de l'ordre du jour pour le congrès ordinaire du parti.
12. Revision des statuts du parti. Proposition de la commission.
13. Divers.

L'Internationale du Capital et sa lutte contre le Socialisme

Dans la conférence des travailleurs anglais concernant la participation à la conférence de Stockholm, le député Mac Donald a déclaré qu'une conférence internationale de financiers a eu lieu en Suisse. Le gouvernement britannique refusa sans autre des passeports aux participants anglais. D'autres journaux ont annoncé que des représentants de la haute banque internationale de tous les belligérants prirent part à cette réunion. La semaine passée, la revue impérialiste anglaise «The New Europe», d'habitude bien informée, écrivait avoir appris de source certaine, que des représentants de la finance française, anglaise et allemande ont pris part à l'entrevue. «Dans l'intérêt des grands capitalistes de tous les pays» continue «The New Europe» — cette conférence s'était fixée comme but une paix immédiate. Un autre but de son programme serait d'aviser en commun au moyen de s'opposer au progrès du socialisme et aux menaces de révolution générale. Les partisans se seraient proposés de prévenir la conférence de Stockholm en déterminant, entre les puissances belligérantes, des pourparlers immédiats dans lesquels il serait tenu compte des intérêts de la haute finance. En Angleterre, beaucoup de gens verraient un rapport entre cette conférence privée et l'intervention pontificale.

«The New Europe», donne ces indications d'après un télégramme envoyé de La Haye aux «Münchener Neueste Nachrichten».

Il est à remarquer que les «Münchener N. Nachrichten» n'ont pas démenti la participation de banquiers allemands à cette conférence. Le journal allemand écrit simplement qu'il serait bon de connaître les noms des délégués allemands.

D'autre part, on mande de Londres à ce sujet :

On dément formellement l'assertion faite à la conférence spéciale du parti travailliste par M. Ramsay MacDonald que le gouvernement britannique aurait refusé des passeports aux financiers allant assister à la conférence en Suisse.

Des agents neutres d'intérêts bancaires se sont réunis en Suisse pour discuter, à titre privé, de la situation financière européenne et des perspectives financières probables après la guerre. Le gouvernement britannique ne s'est intéressé ni directement ni indirectement à aucune réunion de financiers et il n'a accordé aucun passeport pour assister à pareille conférence, à laquelle n'a assisté aucun financier britannique «responsable».

Réd. — C'est nous qui mettons le mot responsable entre guillemets.

Pour mémoire, rappelons que la presse a signalé le passage en Suisse du grand financier français Joseph Caillaux.

Ouvriers, le journal est la meilleure arme de combat. Soutenez-le donc tous la «Sentinelle» !

Les sentiments des ouvriers et de la masse, en Russie

Les représentants de quarante mille ouvriers des usines Putiloff ont publié un vigoureux appel par lequel ils protestent contre la répression et contre la continuation de la guerre. Ils rappellent que les ouvriers des usines Putiloff ont versé leur sang à plusieurs reprises en faveur de la classe ouvrière. Le 22 janvier les partisans de la maison Romanoff tiraient sur eux. Les 16 et 17 juillet, en fils fidèles de la révolution, ils descendaient dans la rue afin de protéger les délégués ouvriers et soldats. C'est pourquoi ils demandent que tout le pouvoir soit transmis aux Soviets.

Ils déclarent que la vie nouvelle ne peut pas être retardée et que la logique des événements pousse les masses révolutionnaires dans la rue.

Malheureusement, les forces ne sont pas suffisamment organisées et les travailleurs ne sacrifient pas leur vie dans l'intérêt de toute la classe ouvrière, mais dans l'intérêt de sectes ou de fractions. Le Comité de délégués, affirment-ils, s'éloigne de plus en plus de nous. L'appel se termine ainsi : «A bas les luttes fratricides, que tous les citoyens s'unissent sous le drapeau du Comité de la révolution. Nous ne voulons pas être sous la botte de Guillaume II, ni sous la botte de Nicolas le sanglant.»

Protestation contre les réactionnaires

Le 30 juillet, les ouvriers des usines Putiloff (section des turbines) se sont réunis et ont protesté contre le rétablissement de la peine de mort sur le front, contre la dissolution des régiments révolutionnaires et l'envoi de ceux-ci au front, tandis que la contre-révolution rassemble ses forces et se prépare à la lutte pour la domination du pays. La protestation s'élève contre les mesures prises contre les organisations ouvrières et en particulier contre les organisations des bolschewikis et leur presse qui a été créée grâce à l'argent des ouvriers et des travailleurs et non pas par l'argent des capitalistes allemands. La résolution exige un dédommagement pour récupérer les dommages causés par les dépradations commises dans les locaux des organisations. La résolution proteste contre les arrestations et les poursuites des chefs bolschewikis et exige une enquête qui recherchera comment la contre-révolution a pu agir contre le bolschewisme.

Les causes de la défaite russe

Le 29 juillet, lors de la réunion du Comité central des Soviets réunis, les délégués du front qui n'appartiennent pas au parti bolschewiki ont fait un rapport prouvant que la défaite russe ne doit pas être attribuée à l'agitation des bolschewiki, mais au fait que les masses sont fatiguées de la guerre. D'après ce rapport, les mesures de rigueur ne servent qu'à provoquer des troubles dans l'armée. Les délégués ont déclaré que les commandants sont contre-révolutionnaires et que la liberté d'association est absolument nécessaire dans l'armée, parce qu'il faut créer une armée révolutionnaire. La destruction des organisations de Pétrograde conduit à la destruction des comités militaires. Les arrestations en masse des bolschewikis sont autant de coups contre les comités des armées.

(De la «Prawda», édition française de Genève.)

Les maîtres pillards

La presse, même bourgeoise, commence à s'intéresser aux «barons du fromage».

Ce sont, pour l'heure, les maîtres pillards. Comme au coin d'un bois, le brigand de grand chemin rançonne sa victime, ainsi firent nos barons du fromage.

Les barons du fromage n'en menaient pas large avant la guerre.

Dans ce temps reculé, ils étaient de simples mortels.

En ce temps-là, deux sociétés existaient pour l'exportation du fromage.

Une à Baden, l'autre à Zollikofen.

Elles bouclaient leurs comptes par des déficits peu reluisants.

Alors, quand vint la guerre, elles faisonnèrent sous le titre : Union pour l'importation de fromage.

Elles obtinrent de suite le monopole.

De grands politiciens s'intéressèrent à l'opération. Leurs noms sont sur toutes les lèvres et tous les cœurs suisses les vénèrent.

Ils obtinrent le monopole, moyennant la condition de constituer une réserve de 100 mille quintaux métriques.

Cette réserve n'a jamais existé. Le Conseil fédéral, habile aux perquisitions saugrenues, ne fit jamais les enquêtes nécessaires pour savoir si les 100 mille qm. étaient à disposition.

L'Union ramassa soixante millions de bénéfices.

En 1916, alors que la production du lait était inférieure à celle de 1915, l'exportation fut encore plus forte.

Maintenant nous sommes sans fromage.

Les maîtres pillards ont bien travaillé.

La question d'Alsace-Lorraine

Il est certain que la question d'Alsace-Lorraine fait actuellement l'objet de pourparlers actifs dans les milieux dirigeants d'Allemagne. Jeudi après-midi, tous les députés alsaciens-lorrains au Reichstag ont fait une visite collective au chancelier de l'empire, pour lui présenter les vœux et les revendications qu'ils croient devoir formuler au nom de leurs électeurs. Vendredi, le chancelier a été appelé au grand quartier général par l'empereur, et, d'après la «Morgenpost», c'est aussi la question d'Alsace-Lorraine qui aurait été le thème de l'entretien.

D'après le correspondant berlinois des «Dernières nouvelles de Munich», on ignore encore dans quel sens le gouvernement compte régler le sort de l'Alsace-Lorraine. Il est inexact que, ainsi que l'ont avancé divers journaux berlinois dans cette question, le chancelier se conformera entièrement aux vœux de la majorité du Reichstag, les partis de la majorité n'étant pas encore tombés d'accord à ce sujet. Ainsi, l'opinion du Centre diffère sensiblement de celle des socialistes. La question est actuellement étudiée par les gouvernements confédérés, et le gouvernement impérial ne pourra faire, au sujet de l'Alsace-Lorraine, de déclarations formelles que lorsque les Etats confédérés auront fait connaître leurs vues.

Une des solutions envisagées, ajoute le correspondant du journal munichois, pourra être la transformation de l'Alsace-Lorraine en un Etat confédéré allemand ; mais ce n'est pas la seule.

La conférence socialiste interalliée

La conférence socialiste interalliée se réunira à Londres, mardi, à 10 h. du matin, au Central Hall Westminster. L'organisateur de cette conférence est le comité exécutif du Labour Party, dont Henderson est pour le moment un des membres les plus influents. Outre les délégués anglais, y prendront part des délégués français, italiens, belges et grecs.

L'ordre du jour des deux séances que présidera Henderson, comprend des discussions sur la «ligue des nations» de M. Wilson, la question des compensations et restitutions des territoires et sur la situation économique après la guerre.

Le parti socialiste anglais développera une motion pour prouver que la «guerre est le résultat des antagonismes cultivés par la société des capitalistes» et invitera les classes ouvrières à intervenir pour faire cesser rapidement les hostilités et tirer profit de la situation économique et politique pour remplacer le régime capitaliste par le régime social coopératif.

La presse française pendant la guerre

La nomenclature des journaux français, que publie l'Argus de la presse de Paris, donne des renseignements intéressants sur les tirages des principaux journaux :

L'«Action française», organe du nationalisme intégral (monarchiste) n'indique pas son tirage. Le «Bonnet rouge», qui se tient aux antipodes politiques de l'«Action française», accuse un tirage de 50,000 exemplaires.

L'«Eclair», de M. Judet, 150,000 ; l'«Excelsior», 150,000 ; le «Figaro», 65,000 ; le «Gaulois», 47,500 ; l'«Homme enchaîné», de M. Clémenceau, 110,000 ; l'«Humanité», organe du parti socialiste, 94,000 ; l'«Information», 130,000 ; la «Petite République», 50,000 ; l'«Intransigeant», 350 mille ; le «Journal», du sénateur Charles Humbert, 1,400,000 ; les «Débats», tirage inconnu ; la «Libre Parole», 100,000 ; le «Matin», 1,870,340 ; de «Petit Journal», 1,050,000 ; le «Petit Parisien», 2,500,000 ; le «Radical», 40,000 ; le «Rapport», 60,000 ; le «Temps», tirage inconnu ; la «Victoire», de Gustave Hervé, tirage inconnu.

Et, pour la province, le «Petit Marseillais», 300,000 ; le «Lyon républicain», 200,000 ; le «Nouvelliste de Lyon», 225,000 ; la «Liberté du sud-ouest», 80,000 ; le «Télégramme», de Toulouse, 105,000 ; l'«Eclair de Nice», de 57,000 à 60,000 ; le «Petit Niçois», 50,000 ; l'«Ouest-Eclair», de Rennes, 250,000 à 300,000.

La «Lanterne», 40,000 ; le «Journal officiel de la République française», 30,000, et dans l'édition des communes, 35,000 ; le «Daily Mail», édition du continent, 175,000 ; la «Gazette de France» est le plus ancien journal quotidien français. Elle fut fondée en 1631 par Théophraste Renaudot. Elle a dû suspendre sa publication le 30 septembre 1915.

Les chiffres de tirage donnés plus haut ont été indiqués par les journaux eux-mêmes.

Parmi les journaux de tranchées, le «Bulletin des Armées de la République» tire à 465,000 exemplaires ; l'«Eclair des Guitounes» tire à 1 million d'exemplaires, à quelques zéros près.

Il existe 175 journaux des tranchées et 6 journaux des camps de prisonniers.

A Paris paraissent 66 journaux quotidiens. En province, on compte 25 grands journaux régionaux et 1318 journaux moins importants. Les colonies françaises possèdent 153 journaux.

Les journaux étrangers de langue française

En Angleterre, avec les colonies (Canada, etc.), paraissent 106 journaux français ; Belgique, 7 journaux ; Espagne, 6 ; Grèce, 7 ; Hollande, 2 ;

Italie, 5 ; Portugal, 1 ; Roumanie, 12 ; Russie, 6. En Suisse paraissent 486 publications et journaux de langue française, dont un soixantaine dans le canton de Neuchâtel.

En Asie, 12 journaux ; en Afrique, 14 ; en Amérique, 25 journaux de langue française.

Si nous récapitulons, nous obtenons, sauf erreur, un total de 2434 journaux et publications de langue française.

Vers l'autonomie de l'Inde

Le nouveau ministre pour l'Inde, M. Montagu, a pris, d'accord avec ses collègues du cabinet, la décision de se rendre dans l'Inde pour étudier sur place le problème des réformes à introduire dans la constitution politique et administrative du vaste Dominion. En annonçant à la Chambre des Communes cette décision, le ministre a tracé brièvement les bases de la politique que le gouvernement britannique a l'intention de suivre dans ses rapports avec l'Inde.

« Cette politique peut être résumée dans l'intensification des relations directes entre l'administration de l'Inde et toutes les branches de l'administration de l'empire et dans le développement graduel des institutions locales vers l'autonomie. En adoptant ce hardi programme, le gouvernement impérial reconnaît la justesse des aspirations des progressistes hindous modérés et se montre prêt, en principe, à les satisfaire.

» Etant données les conditions particulières politiques, sociales, économiques et administratives du Dominion hindou, les réformes radicales ne pourraient être introduites que progressivement. »

ETRANGER

RUSSIE

« Rabotschy ji Soldat — Ainsi que l'annonce la «Nowaja Schysn», depuis le 5 août paraît à Pétrograd pour remplacer la «Prawda», un nouveau quotidien des bolschewikis sous le titre : Rabotschy ji Soldat (ouvrier et soldat).

Démission de M. Savinkoff. — A la suite de divergences de vues avec M. Kerénski relativement à la peine de mort et aux réformes militaires, M. Savinkoff, gérant du ministère de la guerre, a présenté sa démission.

Les journaux annoncent que le gouvernement a accepté la démission de M. Savinkoff.

Terrible explosion près de Pétrograd. — Le soir du 24, dans le faubourg d'Okhtu, une explosion s'est produite dans une fabrique de fusées. Un violent incendie s'est déclaré. Les flammes en se propageant rapidement ont provoqué d'autres explosions de fusées qui volant de tous côtés ont communiqué le feu aux fabriques et maisons avoisinantes. L'incendie n'a été maîtrisé qu'au matin. Quatre fabriques et une quinzaine de maisons ont été détruites. Plusieurs personnes ont été brûlées.

SUEDE

Pour entrer en Suède — Suivant de nouvelles dispositions, les passeports pour la Suède doivent être visés par la légation de Suède ou par un consul de Suède rétribué. En outre, ils doivent indiquer le motif du voyage ou du séjour en Suède. Les voyageurs dont les passeports ne contiennent pas ces indications seront refoulés. Les dispositions dont il s'agit entreront en vigueur le 1^{er} septembre. Il y a sans doute une relation entre cette interdiction et la conférence de Stockholm.

ITALIE

Le blé et le riz italiens — Les journaux annoncent que M. Canepa, commissaire général du ravitaillement vient de publier deux décrets ordonnant le séquestre du blé et du riz de la récolte 1917. De quoi devront-nous subsister cet hiver en Suisse.

ALLEMAGNE

Beaucoup de sang répandu à Berlin — Extrait d'une lettre trouvée sur un prisonnier du 163^e régiment, juillet 1917 :

« En Allemagne, il y a, actuellement beaucoup de troubles. La population des villes se montre rétive. Pendant les derniers jours, beaucoup de sang a été répandu à Berlin. Le vol est devenu une habitude dans les régions rurales, particulièrement le vol des pommes de terre. Les gens sont poussés par la faim.

Une protestation des socialistes indépendants allemands — On sait que les calomnieux des bolschewikis ont prétendu dans la presse bourgeoise que le citoyen Haase, président de la sociale-démocratie indépendante d'Allemagne aurait déclaré à Copenhague que Parvus était l'intermédiaire entre les bolschewikis et le gouvernement allemand, dont les bolschewikis recevraient des sommes d'argent.

La délégation à l'étranger a envoyé un télégramme à Haase qui a répondu par un télégramme que ces affirmations étaient entièrement fausses. Dans la «Leipziger Volkszeitung» du 7 août, le citoyen Haase a publié une déclaration protestant contre les

affirmations défavorables aux bolschewikis et déclarant qu'il n'avait eu aucun entretien avec des journalistes russes et qu'à Stockholm et à Copenhague il avait refusé tout interview.

Contre la censure politique — Les députés Erzberger (centre), prince Schoenaich-Carolath (national-libéral), von Payer (progressiste) et Scheidemann (socialiste) ont déposé à la grande commission du Reichstag une motion proposant l'abolition aussi proche que possible de la censure politique. De leur côté, les socialistes ont renouvelé leur proposition, déjà repoussée à maintes reprises, demandant la suppression de l'état de siège.

NOUVELLES SUISSES

Pour un impôt fédéral direct

Samedi, le secrétariat du Parti socialiste suisse a envoyé au Conseil fédéral les dernières listes concernant l'initiative pour l'introduction de l'impôt fédéral direct. 116.846 signatures ont été recueillies. En voici le total par cantons :

Argovie, 9,038 ; Appenzell R.E. 2,008 ; Appenzell R.L., 108 ; Bâle campagne, 2,592 ; Bâle-Ville, 7,377 ; Berne, 23,427 ; Fribourg, 75 ; Genève, 1,424 ; Glaris, 535 ; Grisons, 1,932 ; Lucerne, 4,597 ; Neuchâtel, 2,994 ; Schaffhouse, 2,702 ; Schwytz, 526 ; Soleure, 7,285 ; St-Gall, 8,961 ; Tessin, 654 ; Thurgovie, 4,201 ; Unterwald, 138 ; Uri, 1,228 ; Vaud, 2,763 ; Valais, 602 ; Zug, 860 ; Zurich, 30,819. Total : 116,846.

L'an passé, l'initiative contre les tribunaux militaires avait donné 120.896 signatures.

Des prix maxima pour le café et le thé. — La S.S.S., d'accord avec le Département suisse de l'économie publique, a décidé de fixer des prix maxima pour les cafés et thés comme cela a été fait déjà pour les huiles et les graisses comestibles.

Les prescriptions contenues dans la liste des prix maxima de vente aux revendeurs de café et de thé entrent en vigueur aujourd'hui lundi. Celui qui ne se conformera pas aux prix fixés se verra privé de toute livraison de marchandises.

La liste des prix maxima, qui s'entendent marchandise prise gare suisse d'expédition, indique pour les cafés les prix de 110 à 114 fr. les 50 kilos, pour qualité inférieure jusqu'à moyenne (supérieure inclus) et de 115 à 120 fr. les 50 kilos pour bonne et meilleure qualité (prima et extra-prima).

Pour le thé, le prix a été fixé de 8 à 9 fr. le kilo pour les qualités Ceylan, Chine, Java et des Indes, ouvert ; il y aura une augmentation de 1 fr. 50 par kilo pour marchandise en paquet. Brisures, 6 fr. le kilo.

Contre le renchérissement de la vie. — Le « Basler Vorwärts » annonce que les employés de tramways de Bâle ont décidé de participer à la manifestation contre le renchérissement de la vie et suspendront le travail une demi-journée, conformément à la décision de l'Union des syndicats et du parti socialiste.

Hausse du chocolat. — L'Union suisse des fabricants de chocolat a déjà haussé ses prix, le 11 août. Les détaillants haussent à leur tour les prix des chocolats. L'augmentation entre en vigueur aujourd'hui. Les chocolats fins au lait, fondants, noisettes, coûteront, en plaques de 50 grammes, 30 centimes au lieu de 25 ; de 100 grammes, 60 centimes au lieu de 50 ; le kilo, 6 francs au lieu de 5 ; le chocolat de bœuf coûtera 2 fr. le bloc de 500 grammes au lieu de 1 fr. 60 ; en blocs de 250 grammes, 4 fr. le kilo, au lieu de 3 fr. 20 ; la poudre de cacao, qualité la meilleur marché, 5 fr. le kilo au lieu de 4 ; et la poudre de chocolat la meilleur marché, 4 fr. au lieu de 3 fr. 20 le kilo.

FRIBOURG. — Grève des cartonnières. — La grève des cartonnières a éclaté samedi à Fribourg. Le travail continue cependant dans quelques fabriques. Les patrons refusent de traiter avec le syndicat des relieres.

VAUD. — Deux femmes brûlées. — Un chassais à allumettes ayant fait explosion, samedi matin à neuf heures, à la fabrique Diamond, à Nyon, une ouvrière, Mme Ro-

sine Theintz, 27 ans, a été transportée à l'infirmerie avec les mains, les bras et le visage atteints de brûlures que l'examen médical a fort heureusement révélées moins graves qu'elles ne le paraissent tout d'abord.

Un second accident, tout à fait semblable s'est produit à trois heures de l'après-midi. Une ouvrière, Mlle Louise Orguelt, 20 ans, a été également brûlée, plus gravement, semble-t-il, au mains, aux bras et au visage. Elle est également soignée à l'infirmerie.

Les dégâts à la fabrique sont assez importants.

JURA BERNOIS

Journée ouvrière

Elle aura lieu le 2 septembre, à la ferme Widmer, à cinq minutes de Courrendlin, avec le bienveillant concours des taniers de Moutier et de Delémont, et des orateurs les plus connus.

Des jeux multiples donneront satisfaction aux jeunes et aux vieux. Des surprises seront faites aux enfants.

Nul doute que cette réunion sera bien fréquentée par la population des régions avoisinantes.

Union ouvrière de Moutier.

PORRENTROY. — Dans l'industrie horlogère. — Un conflit vient de s'élever entre patrons et ouvriers de l'industrie horlogère. Les ouvriers demandent une allocation de renchérissement de 22 fr. par mois pour les hommes mariés et 4 francs par enfant et pour les célibataires de 18 fr. Les patrons offrent la moitié ; les ouvriers estiment que l'offre des patrons est absolument insuffisante. Une conférence aura lieu cette semaine et si un accord n'intervient pas, la grève sera déclarée.

SAINT-IMIER. — Conseil municipal. — Séance du 24 août à 8 h. 1/4 du soir.

Sur les préavis de la Commission des Travaux publics, la demande en permis de bâtir, sollicitée par MM. Holy frères, pour la construction d'un local de fonte avec fosse à déchets et abri pour combustible est recommandée, sous réserve du droit des tiers, des prescriptions concernant la police du feu et de celles concernant la construction d'établissements industriels.

La demande en permis de bâtir présentée par M. Ch. Braun, est également recommandée avec les réserves suivantes : L'alignement route cantonale sera simulé au moyen d'une bordure ; M. Braun sera invité à faire établir la bordure du trottoir.

Ensuite de démarches faites au Bureau cantonal d'alimentation, ce dernier avise par lettre du 23 courant, que la commune de St-Imier recevra à partir du vendredi 24 courant, la quantité de lait manquant pour alimenter sa population.

M. Bogli fait rapport sur l'assemblée des communes du canton de Berne, convoquée par la Direction des forêts, le 22 août à Berne, en vue d'élaborer une ordonnance sur l'approvisionnement en bois de chauffage. Une ordonnance définitive parviendra prochainement aux communes. Le Conseil constate qu'il n'a pas encore été donné réponse à sa lettre du 27 juin 1917, par laquelle il était commandé une certaine quantité de bois de chauffage ; il décide d'envoyer une recharge.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Allocations supplémentaires aux employés cantonaux

Le Conseil d'Etat a pris l'arrêté suivant : Il sera versé dans la première quinzaine du mois de septembre prochain une allocation extraordinaire aux titulaires de fonctions publiques cantonales dont la rétribution totale, y compris les prestations en nature, n'excède pas la somme de fr. 5000 par an.

Toutefois, sous réserve des dispositions de l'article 3 ci-après, concernant les chefs de sections militaires, aucune allocation ne se-

ra accordée aux titulaires de fonctions qui n'y consacrent qu'une partie secondaire de leur activité et reçoivent une rémunération inférieure à fr. 1500.

D'autre part, les magistrats et fonctionnaires qui ont la faculté d'exercer une activité lucrative à côté de leur emploi officiel ne toucheront que la moitié de l'allocation. Ils ne la recevront pas si leurs ressources totales dépassent fr. 5000.

Montant de l'allocation

Le montant de l'allocation prévue à l'article précédent est fixé comme suit :

Pour les chefs de ménage fr. 120, plus 20 fr. par enfant né postérieurement au 31 décembre 1898 ; pour les célibataires et pour les veufs qui ne sont pas chefs de ménage, fr. 100.

En considération du surcroît de travail résultant pour eux de la mobilisation, les chefs de sections militaires qui n'ont pas de traitement fixe bénéficieront d'une allocation spéciale en rapport avec le nombre des hommes portés en 1916 sur les contrôles de leur circonscription. Cette allocation sera de 20 fr. pour les chefs de sections ayant eu un effectif ne dépassant pas 100 hommes, de fr. 35 pour ceux dont l'effectif a été de 101 à 250 hommes et de fr. 50 pour ceux dont l'effectif a été supérieur à 250 hommes.

Les titulaires de fonctions entrés en charge après le premier janvier 1917 n'auront droit qu'à une fraction de l'allocation proportionnée à la durée de leurs services et ne la toucheront que dans la deuxième quinzaine de décembre prochain.

Surnuméraires et remplaçants

Les surnuméraires et les remplaçants qui sont présentement au service de l'Etat depuis plus d'une année sans interruption, recevront la même allocation que les fonctionnaires régulièrement nommés. Ceux qui sont occupés depuis moins d'une année n'auront droit qu'à une part proportionnée à la durée de leurs services en 1917 et ne bénéficieront de l'allocation qu'à la condition d'avoir rempli leur emploi cette année-ci, d'une manière ininterrompue pendant six mois au moins. Pour cet e catégorie d'ayants-droits, le règlement de l'allocation interviendra seulement en décembre prochain.

Restrictions

Les titulaires de fonctions qui ont été en charge en 1917, mais ont présentement cessé de les remplir, n'ont pas droit à une allocation.

Le personnel de service des casernes et des ateliers de l'arsenal dont le salaire quotidien a subi une majoration dans le courant de 1917, n'auront droit qu'au quart de l'allocation supplémentaire.

Les dépenses résultant de l'application du présent arrêté seront portées au débit du compte budgétaire de l'année courante.

Le Département des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

NEUCHÂTEL

Congrès des cheminots abstinentes. — Les délégués étrangers au congrès des cheminots abstinentes qui a eu lieu samedi et dimanche, n'ont pas pu venir, à cause de la difficulté d'obtenir des passeports. Le Congrès a donc été transformé en congrès national. Dans la séance de samedi, M. Weber, de St-Gall, a été nommé président pour la huitième fois. Il a reçu un superbe chronomètre de la Zénith, don de toutes les sections suisses.

A l'unanimité, l'assemblée a voté un manifeste à adresser à toutes les directions des entreprises de transport, leur demandant d'installer le plus vite possible, dans les stations importantes, une cuisine à lait et d'abolir complètement le service des alcools et des spiritueux dans les locaux appartenant aux compagnies de chemins de fer.

La journée du dimanche

Elle est commencée par la diane jouée devant tous les hôtels. A 7 h. 15, les délégués sont réunis devant le quai Osterwald. Un cortège se rend à la gare pour la course au Champ-du-Moulin, où les invités arrivent à 9 heures.

Une discussion est ouverte dans la grande salle de l'Hôtel de la Truite. M. Porchat, président du Conseil communal de Neuchâtel, a prononcé une

allocution. M. Herod a parlé des pétitions adressées au Conseil fédéral.

M. Micholski, médecin des C. F. F., a donné une conférence sur le mouvement antialcoolique parmi le personnel cheminot. Il s'est déclaré partisan du manifeste préparé à la conférence du congrès de samedi.

Le congrès s'est terminé à Neuchâtel, dimanche soir, à 6 heures, après un thé offert à la Rotonde.

L'augmentation du prix des loyers

Nous avons annoncé récemment la publication de la lettre suivante de la Ligue des locataires appuyée par l'Union ouvrière :

25 août.

Au Conseil communal,

En Ville.

Monsieur le Président et Messieurs,

Les plaintes toujours plus nombreuses qui nous parviennent de la part de locataires concernant l'augmentation du prix des loyers et la résiliation de baux, nous obligent à venir vous prier de prendre des mesures à ce sujet, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral (18 juin 1917) relatif à la protection des locataires.

Ils sont déjà trop nombreux en notre ville les propriétaires qui ont avisé leurs locataires d'une augmentation de loyer, ou qui résilient, à seule fin de pouvoir faire subir sans rouspétance à un nouveau preneur, un prix à leur convenance.

Nous savons que des locataires se sont déjà plaints au Conseil communal à ce sujet ; en outre, votre secrétaire, M. W. Jeanneret, directeur de Police, a été, à plusieurs reprises depuis le mois d'avril dernier, mis au courant de la situation par le président de la ligue des locataires. Des faits précis lui ont été signalés, et le moyen de les vérifier était de faire une enquête approfondie.

Nous savons également que des locataires habitant depuis longtemps notre ville, et dont les baux sont résiliés depuis le terme du printemps, n'ont pas encore réussi à trouver un logement pour le terme prochain. Si nous laissons faire, de vieux Chau-de-Fonniers se trouveront sans abri d'ici quelque temps et seront remplacés par des personnes venant du dehors, et qui ne resteront chez nous que pendant la durée de la guerre. L'intérêt de notre industrie nous oblige à envisager sérieusement cette situation.

Le président de la Ligue des locataires se tient à disposition du Conseil communal pour préciser les faits qui motivent la présente correspondance.

Nous devons vous rappeler que le Grand Conseil, dans sa dernière session, a entendu un rapport du Conseil d'Etat sur la question des locations, rapport concluant que :

« D'une manière générale, une hausse des loyers ne doit pas avoir lieu aussi longtemps que persisteront les circonstances économiques actuelles. Si le fait devait se produire sans que le propriétaire pût justifier, par des transformations de son immeuble, nous prendrions les mesures nécessaires. »

Voilà ce que dit le Conseil d'Etat. Depuis, la situation ne s'est certainement pas modifiée. Si le travail est abondant en notre ville, l'augmentation du coût de la vie est tel que les ouvriers chargés de famille ont de la peine à nouer les deux bouts.

Les nombreuses mères de familles qui doivent travailler en fabrique pour parfaire le salaire du chef de famille en donnent une preuve concluante.

Les mobilisations de l'élite, qui ont lieu deux fois cette année, et celle de la landwehr, ne sont pas pour faciliter la vie de certains de nos concitoyens.

Rappelons également l'arrêté du Conseil fédéral du 18 juin 1917, qui dit dans son article premier :

« Les gouvernements cantonaux sont autorisés à édicter sous la forme d'ordonnances, dans le sens des prescriptions qui suivent, des dispositions contre l'élévation de loyers et la résiliation de baux à loyer. »

Ils peuvent déléguer cette autorisation à des communes déterminées. »

En conséquence de ce qui précède, nous vous prions de prendre des mesures pour que :

1. Aucun logement ne soit loué en notre ville à un prix supérieur à celui établi en 1914.
2. Aucune résiliation ne puisse se faire sans l'accord complet des deux parties.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

PAUV' GOSSE

PAR

Pierre DAX

(Suite)

Une minute ?... pas même !
Une seconde ?... Oh ! non.
Rien qu'un geste, à peine perceptible.
Ce serait fini !

Un vigoureux coup de sonnette à sa porte la fit tressaillir.

Chez elle ?
A cette heure ?
Elle n'attendait personne.
Qui cela pouvait-il être ?
Un éclair illumina son œil.
Si c'était lui que le remords poussait ?
Elle allait faire jouer l'arme.
Non.

Avant, il fallait qu'elle s'assurât, afin que lui-même, lui, Stéphane, la trouvât morte, ensanglantée... tiède encore.

L'appel se renouvela.
Lucie cacha le mignon revolver derrière un coussin en soie rouge, se composa un visage, alla ouvrir.

— Vous !... Vous !... exclama-t-elle !

Celui qui se trouvait devant elle ne répondit pas.

Il s'avança dans le vestibule, entra dans le salon, dont la porte était restée ouverte.

Lucie le suivit machinalement.

En la refermant, cette porte, la jeune femme interrogea d'une voix aphone :

— Comment avez-vous su que j'habitais ici ?

— Peu importe, dit-il, en posant son chapeau à côté de lui et en passant sa main sur son front comme un homme qui a fait une longue course et qui est content d'arriver au but.

Il la considéra, constata les épargnes du temps sur le visage resté jeune, sur l'œil toujours vif, le teint frais, et il dit :

— Vous vivez seule, n'est-ce pas, Lucie ?

Comme elle hésitait il ajouta :

— Je le sais.

— Qui donc vous a renseigné de la sorte ?

— J'ai demandé cela à votre concierge, il n'y a pas deux minutes. Vous voyez qu'il n'y a là aucun secret.

— Comme vous êtes surprise, Lucie ?

— Je comprends. Vous ne vous attendiez pas à ma visite.

— La vie a des imprévus.

— Elle est bizarre, la vie, n'est-ce pas, Lucie ?

— Qui m'aurait dit à moi-même !

Il attendit un mot. Ce mot ne fut pas prononcé.

— Est-ce que ma présence vous gêne.

— Oh ! nullement.

— Cela me fait plaisir. C'est que, lorsqu'on revient un nid... après dix ans... bien des pensées vous assaillent. On a beau être fort et se raisonner, les émotions surgissent, sont maitresses...

— On ne sait pas si l'amie de jadis aura conservé un souvenir assez tendre pour oublier tant d'années d'apparent oubli.

— On se demande si tous les torts seront excusés. Ils sont, hélas ! de mon côté, les torts, je le sais bien !

Bernard Sauveton déployait toute son éloquence chaude de beau parler.

Il feignait la délicatesse, le remords. La persuaderait-il ? Il le fallait à tout prix ?

Peu touchée, insensible, Lucie interrogea nerveusement, en regardant la pendule :

— Comme conclusion, que désirez-vous de moi ?

Il parut surpris.

— Ne le devinez-vous pas, ma chère Lucie. Votre intuition de femme ne vous dit-elle pas ; mon pardon d'abord. Ensuite un peu de cette affection que vous me donniez jadis.

Elle se leva, accentua chaque syllabe :

— Nous n'avons et ne pouvons plus rien avoir de commun. Vous avez agi en lâche. Vous devez être lâche encore.

Bernard ne se départit pas de son calme.

Le sourire enjôleur de ses lèvres ne subit pas la moindre contraction sous l'insulte.

— Lucie !... dit-il en mettant dans le murmure tout le miel de sa voix.

— Il se peut que vous avez oublié, vous, le passé m'est présent, à moi, comme s'il était d'hier.

— Chère balle, puisque je viens reconnaître tous mes torts. Ayez pitié de moi !

« En m'éconduisant, vous ne savez pas quelle responsabilité vous assumerez ! vous ignorez le mal que vous me feriez ! »

Il s'était approché d'elle.

— Laissez-moi, fulmina-t-elle. Je vous méprise.

— Je ne le crois pas.

— Je vous méprise, répéta-t-elle. Vous n'avez pas craint de me délaisser, et après dix ans vous osez revenir. De quel service avez-vous besoin ?

Il ne répondit pas.

Lucie avait frappé juste.

Bernard Sauveton se trouvait dans la dèche. En venant à elle, il s'était imaginé qu'elle le tirerait momentanément d'embarras, ne fut-ce qu'en souvenir de ses folles largesses de jadis.

Elle continua :

— Cela ne me surprendrait qu'à demi !

— Comme vous êtes sévère !... Je vous dérange peut-être reprit Bernard sans se lever. C'est l'heure de votre déjeuner sans doute. Midi. J'aurais dû choisir un autre moment.

— J'ai déjeuné à onze heures, par exception, reprit-elle. Je m'apprête pour un voyage. J'ai même tout juste le temps.

De nouveau, elle regarda les aiguilles qui, sur le cadran de porcelaine avançaient.

— Pour un long voyage ?

— Oui... long.

— Serai-je indiscret en demandant où vous allez ?

— Je comprends, continua-t-il. Je n'ai pas droit, encore, à votre confiance. Je la remèterai. Je ferai tout pour cela. Vous verrez.

— A quelle heure, votre train ?

Elle ne répondit pas.

— Je vois que je vous importune, renouvela Bernard. Je posais cette question pour vous accompagner à la gare, si vous me le permettez.

Elle devint blême et balbutia :

— Je n'ai besoin de personne.

— Absolument de personne ?

— Absolument.

(A suivre)

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
MAUX DE TÊTE
REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Bonne (10 grammes) 1.50. Ch. Bonaldi, pharmacien
Toutes Pharmacies. Exporter le KEFOL

LA GUERRE

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

Les Français aux abords de Béthincourt

Au nord de Verdun, la nuit a été marquée par une grande activité de l'artillerie sur la rive droite de la Meuse, entre Samogneux et le bois de Chaume. Sur la rive gauche, nous avons légèrement progressé au sud de Béthincourt. Nos avant-postes sont aux abords du village et bordent la rive sud du ruisseau de Forges. Sur les Hauts de Meuse, deux coups de main tentés par l'ennemi lui ont coûté des pertes sensibles, sans résultats.

Communiqué anglais

Les Anglais rétablissent leurs positions

Nous avons attaqué hier soir et chassé l'ennemi des éléments de tranchées repris par lui dans la matinée au nord-est de la ferme de Guillemont. Nos anciennes positions ont été entièrement rétablies. Une tentative de contre-attaque allemande, effectuée dans le courant de la nuit, a échoué. Les Portugais ont repoussé cette nuit un coup de main au sud-est de Laventie. L'artillerie allemande a montré une grande activité, cette nuit, à l'est d'Ypres et vers Lombaertzyde.

Communiqué allemand

Combats en cours dans l'Aisne

Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht. — Dans les Flandres, des combats d'infanterie se sont développés pour la possession de fermes situées dans notre ligne d'avant-postes. St-Quentin a été pris derechef sous le feu français, qui a causé de nouveaux incendies.

Groupe d'armées du kronprinz allemand. — Le long de l'Aisne, le feu s'est ravivé à plusieurs reprises. Des détachements français, qui avaient pénétré dans nos premières tranchées, au sud-ouest de Pargny, après un fort feu d'artillerie, ont été repoussés par une contre-attaque rapide. Sur la rive occidentale de la Meuse, l'activité de combat a été plus faible que pendant les derniers jours. La lutte d'artillerie a été, au contraire, de nouveau très forte à l'est de la rivière. Des forces ennemies se sont avancées de la hauteur 344, à l'est de Samogneux, vers le nord. Elles ont été repoussées par notre feu et dans un corps à corps. Des combats ont commencé ce matin près de Beaumont.

FRONT ITALO-AUTRICHIEN

Communiqué italien

La bataille de l'Isonzo

La bataille de l'Isonzo commence à montrer sa grandiose valeur. Les opérations qui ont eu lieu au nord de Goritz, depuis le 19 août, peuvent se résumer de la manière suivante :

Les troupes de la deuxième armée ont jeté 14 ponts sous le feu de l'ennemi et ont franchi l'Isonzo dans la nuit du 18 au 19. Elles ont ensuite effectué une attaque contre le plateau de Bainsizza, poussant avec décision vers le front Jelenik-Vhr. Puis elles ont tourné les trois lignes de défense de l'ennemi de Semmer, Kobilek et de Madoni. En liaison avec ces opérations et en même temps, d'autres forces ont attaqué les mêmes lignes de front et les ont rompues malgré la résistance obstinée de l'ennemi. La conséquence de cette manœuvre hardie a été la chute du Monte Santo. Les troupes de la deuxième armée continuent maintenant à avancer vers la lisière orientale du plateau de Bainsizza, refoulant l'ennemi, qui oppose une très vive résistance avec de forts détachements de mitrailleuses et d'artillerie légère.

Sur le Carso, la bataille a été momentanément suspendue hier. Par de petites progressions nous avons rectifié et consolidé les positions que nous avions conquises. Des tentatives ennemies de contre-attaque ont échoué sous notre feu.

Le nombre des prisonniers amenés jusqu'à présent aux camps de concentration est d'environ 600 officiers et 23.000 hommes de troupe. Nous avons enlevé 75 canons à l'ennemi, parmi lesquels deux mortiers de 305 et beaucoup de pièces de calibre moyen.

Nous avons pris en outre un grand nombre de chevaux, un aéroplane intact, beaucoup de lance-bombes et de mitrailleuses, ainsi qu'un matériel de tout genre, y compris plusieurs auto-camions servant au transport des munitions. Les difficultés énormes rencontrées dans le ravitaillement de nos troupes à travers une région dépourvue de routes ont été en partie surmontées grâce aux grands dépôts de vivres abandonnés par l'ennemi pendant la retraite.

FRONTS RUSSE ET DE ROUMANIE

Communiqué russe

Attaques allemandes rejetées

Dans la direction de Baranovitchi, l'artillerie manifeste une activité intense et, fait à remarquer, l'action des avions ennemis a augmenté dans de grandes proportions dans la direction de Vladimir-Volynski. Dans la nuit du 25, l'ennemi a dirigé une offensive sur nos positions au nord de Vkelevov ; il a été repoussé par notre feu d'artillerie.

Nos pilotes ont lancé des bombes sur beaucoup de points des positions ennemies.

Dans la région au sud-ouest du Sereth, l'ennemi a pu occuper une partie de nos tranchées. Nos contre-attaques ont immédiatement rétabli la situation. Dans la direction de Kedyz-Varzahely, les attaques de l'ennemi au nord de Grozesci et au nord-est de Soviev ont été rejetées.

Front du Caucase. — Nos troupes ont reculé à l'ouest d'Ouchoue, jusque dans la vallée de la rivière Roudazi-Chekiva.

Un navire allemand coulé

Une dépêche d'Amsterdam annonce que le navire allemand « Renate Leonhardt » a été coulé par un sous-marin britannique, à la limite des eaux hollandaises.

Le général Pétain félicite ses troupes

Le général commandant en chef les armées du nord et du nord-est a adressé l'ordre du jour suivant à la deuxième armée : « Officiers, sous-officiers et soldats, l'armée française tout entière vient de suivre, avec émotion, vos combats glorieux

et vous félicite des succès remportés. Une fois de plus vous avez parcouru d'un seul bond les chemins héroïques où tant de vos camarades ont retenu l'ennemi pas à pas, pendant de longs mois, de son orgueilleuse poussée vers Verdun. »

« Pétain »

Le général en chef a cité à l'ordre de l'armée le général Guillaumat, commandant la deuxième armée, et l'état-major de ladite armée.

Statistique anglaise des prisonniers

Etant données les opérations en cours, il est intéressant de connaître le nombre des prisonniers faits par les Alliés depuis le début de la campagne de 1917, autrement dit depuis la bataille d'Arras, le 9 avril, jusqu'au 22 août.

Les Anglais ont fait prisonniers 46.155 Allemands ; les Français 43.725 ; les Italiens 40.681, principalement des Autrichiens ; les Russes 37.221, en majorité des Autrichiens. Total : 167.780 prisonniers allemands et autrichiens faits par les Alliés.

Le total des prisonniers allemands faits par les Anglais depuis le début de la guerre est aujourd'hui de 102.218. Les Allemands ont fait aux Anglais, y compris les troupes indiennes, approximativement 45.000 prisonniers ; mais des renseignements exacts sur les petites captures faites par les Allemands, au cours des combats récents, ne peuvent pas être fournis avant qu'ils aient été reçus d'Allemagne.

Le total des prisonniers faits par les Anglais sur tous les théâtres de la guerre depuis le commencement des hostilités est de 131.776, sans compter les soldats indigènes africains.

Sans compter les soldats indigènes africains, mais y compris les soldats indiens, les Allemands ont fait aux Anglais approximativement 56.500 prisonniers depuis le début de la guerre.

LES DÉPÊCHES

Les Français s'emparent de 4 kilomètres de lignes allemandes

PARIS, 27. — (Officiel). — En Champagne, l'artillerie française poursuit ses tirs de destruction et provoque l'explosion de réservoirs à gaz allemands. Sur la rive droite de la Meuse, les troupes françaises ont attaqué le matin avec vigueur entre la ferme Mormont et le Bois Le Chaume.

L'attaque a parfaitement réussi et a mis les Français en possession de tous leurs objectifs, en dépit de la résistance acharnée des Allemands. Ils ont enlevé leurs lignes de défense sur un front de 4 kilomètres et sur une profondeur d'un kilomètre environ. Le bois des Fossés et le bois de Beaumont qui est plus au nord, sont en totalité en leur pouvoir.

Poussant plus avant, leurs troupes ont atteint la lisière sud du village de Beaumont. Une violente contre-attaque allemande, débouchant du bois de Varille, a échoué, avec de lourdes pertes.

Les Français ont fait de nombreux prisonniers, pas encore dénombrés.

Sur la rive gauche, violente lutte d'artillerie.

Avance anglaise à l'est d'Hargicourt

LONDRES, 27. — Nous avons attaqué et enlevé au début de la matinée les positions ennemies sur un front de plus de 1600 mètres à l'est de Hargicourt. Nos troupes ont pénétré jusqu'à 800 mètres de profondeur, prenant d'assaut les organisations défensives des fermes de Cologne et Malakoff et elles se sont établies sur le terrain conquis.

136 prisonniers sont tombés entre nos mains au cours de cette opération.

Ce matin, à la faveur d'un violent bombardement, l'ennemi a lancé une attaque vers la route d'Ypres à Menin ; en procédant à des jets de liquides enflammés, il a réussi à occuper un moment la corne nord-ouest du bois d'Inverness, mais notre contre-attaque l'en a aussitôt rejeté et notre position est actuellement rétablie.

La conquête du Monte Santo

ROME, 27. — Une note officielle, publiée samedi soir, dit :

L'élan magnifique de nos troupes qui, pendant le mois de mai dernier, ont arraché aux Autrichiens les hauteurs 363 et 383, le monte Cucco et le Vodice, n'avait pas pu avoir raison de la résistance du monte Santo. Cette hauteur, qu'une concentration intense des feux de l'artillerie autrichienne défendait contre les attaques plusieurs fois renouvelées avec héroïsme par les superbes troupes italiennes, était restée aux Autrichiens et avait conservé ses fonctions de point principal des défenses autrichiennes de Goritz et d'observatoire merveilleux pour les batteries cachées à l'abri de ses flancs est, dans la croupe de Garvaro. Un ensemble de tranchées, de tunnels et de cavernes la défendait et la rendait presque imprenable, grâce aussi à la puissance des tirs de barrage que les Autrichiens pouvaient exécuter en croisant leurs feux qui battaient toutes les pentes comme une grêle de coups sans interruption. Par suite de son importance, à cause de sa renommée d'invincibilité, et pour la consécration qui en avait été faite avec le sang de tant de héros, une auréole légendaire s'était créée autour du monte Santo, aussi bien chez les Italiens que chez les Autrichiens.

C'est ainsi que l'occupation du monte Santo, outre une importance militaire très grande, a aussi une importance morale considérable.

Pendant ce temps, les nouvelles sur les pertes graves subies par les Autrichiens se confirment et se précisent. La 12e division, que le commandement autrichien proclamait comme l'une de ses plus glorieuses unités, comme une division de fer, est en grande partie détruite ou capturée. Les ravages accomplis par les concentrations de feux des Italiens, le manque de nourriture et d'eau et la sensation d'une infériorité évidente vis-à-vis

des troupes italiennes ont contribué à démoraliser ces troupes. Tous les prisonniers expriment leur profonde admiration pour les attaques de l'infanterie italienne. Les officiers d'infanterie et les observateurs d'artillerie autrichiens sont émerveillés de la parfaite liaison et de la coopération étroite qui existent entre l'artillerie des Italiens et leur infanterie. D'après les prisonniers d'infanterie, l'artillerie autrichienne, à laquelle on aurait ajouté plusieurs batteries allemandes de gros calibre, bien que puissante, s'est révélée inférieure à l'artillerie italienne.

La spoliation de la Belgique

LE HAVRE, 26. — (Officiel). — Des nouvelles récemment parvenues font connaître que les Allemands ont ordonné aux banques de Courtrai de transférer toutes leurs valeurs à Bruxelles.

Environ 1000 civils flamands ont été envoyés à Friedricht pour y exécuter des travaux d'ordre militaire ; des travaux par les civils réquisitionnés se font également à Plankenberghe.

Dans la région d'Ypres, les Allemands réquisitionnent les allèges en grande quantité ; quoique la collaboration des bateliers belges soient bien payée par les Allemands, la plupart des bateliers ont refusé catégoriquement l'offre de l'ennemi.

A Mahnes, tout le bois de noyer a été réquisitionné pour faire des crosses de fusil.

Succès anglo-belges dans l'Est africain

LONDRES, 26. — (Officiel). — Dans la région d'Elinda, nous avons refoulé l'ennemi sur une distance de huit milles.

Dans la région de K'iva, une partie des troupes avancées ennemies se replient vers le sud, mouvement qui obligea les postes allemands de la rive nord de Rubba de passer sur la rive sud.

65 milles au sud-ouest de Mahenga, nos colonnes encerment une force allemande considérable.

Dans la région du sud, nous approchons de Tuntuu, important centre de ravitaillement ennemi.

Le nouveau régime russe

PETROGRAD, 26. — (Havas). — La nouvelle de la démission de Savinkof, gérant le ministère de la guerre, est prématurée.

La nouvelle de la démission du généralissime Kornilof et de Lebedeff, gérant le ministère de la marine, est également inexacte.

La police et la presse

BERNE, 27. — La police de Berne, de Zurich et d'autres villes, a confisqué le dernier numéro du « Corriere della Domenica », parce qu'il contenait une illustration représentant le supplice du patriote trentin Battisti.

Une commission d'experts douaniers

BERNE, 26. — (Serv. part.) — La Direction générale des douanes a reçu une requête demandant la création d'une commission d'experts qui aurait entre autres comme tâche de donner son avis sur les questions administratives et autres, veillerait à ce que les lois soient appliquées d'une manière uniforme et exacte et s'intéresserait aux exigences du personnel.

Une même commission fonctionne déjà dans les administrations des postes, des télégraphes et des chemins de fer.

Nos négociations en France

BERNE, 26. — (Serv. part.) — M. Cailler vient de partir aujourd'hui pour Paris, afin d'essayer d'obtenir du gouvernement français une prolongation du délai accordé à la note du 11 août, relative au transport des marchandises destinées à la Suisse.

Les télégrammes des prisonniers

BERNE, 27 (serv. part.). — Les télégrammes échangés entre prisonniers de guerre d'Autriche et d'Italie se chiffrent à 177.717, 120.430 ont été envoyés d'Autriche en Italie ; 76.287 ont pris le chemin inverse. 279.225 télégrammes gratuits ont été expédiés, dont 146.085 de provenance militaire.

Le crime de Saviezze

SION, 27. — Le tribunal du troisième arrondissement, réuni à Sion sous la présidence de M. Sidler, avocat, pour juger le nommé Hértier, qui, il y a quelques mois, avait tué dans une vigne une jeune fille de Saviezze, a décidé un supplément d'enquête qui a commencé immédiatement. Cette affaire paraît assez mystérieuse et a donné lieu, dès ses débuts, à de troublantes polémiques.

Que fait-on des céréales ?

MORGES, 26. — Ces jours derniers ont passé en gare de Morges, à destination de la Brasserie d'Orbe, 4500 kilos d'orge provenant de la place de Bière, propriété de la Confédération, misés sur pied il y a quelques jours.

A ce propos on se demande si l'avoine ne serait pas aussi bien venue que l'orge, auquel cas on aurait pu constituer une provision pour les chevaux de la Confédération qui sont mis à la portion congrue ; ou encore s'il n'aurait pas été préférable de conserver cette orge pour la nourriture du pays plutôt que de la transformer en bière dont on se passe le plus facilement du monde.

Déchiquée par le train

SOLEURE, 27. — Dimanche après-midi, la veuve Meyer, 50 ans, occupée à la récolte du regain, le long de la voie ferrée entre Niederbipp et Oensingen, voulut traverser la voie, lorsqu'elle fut happée par un train et horriblement déchiquée. La mort a été instantanée. La victime laisse plusieurs fils adultes.

Les abonnés au téléphone

BERNE, 27. — Serv. part. — A la fin de l'exercice écoulé, il y avait 83.600 abonnés au téléphone, en Suisse. Le nombre des abonnés a augmenté de 3.891 depuis l'exercice précédent. On se souvient qu'une forte diminution des abonnements avait eu lieu au commencement des hostilités. En 1915, les résultats donnaient un actif de 2.885.192 fr. En 1916, l'actif se monte à 6.208.030 francs.

3. Nomination d'une commission qui serait chargée de la protection des locataires, contre l'élévation des loyers et la résiliation de baux, ainsi que de toutes questions s'y rattachant.

Une prompt solution de la question que nous vous soumettons nous paraît nécessaire, si nous désirons éviter en notre ville des incidents désagréables.

Veillez agréer, Monsieur le président et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Ligue des locataires :
Le président.

Les délégués à l'Union ouvrière et les Comités de syndicats, dans leur séance de vendredi soir, ont décidé à l'unanimité d'appuyer la requête de la Ligue des locataires. Les mesures préconisées sont urgentes. L'assemblée insiste auprès du Conseil communal pour qu'il y soit donné suite à bref délai.

Au nom de l'Union ouvrière :
Le président.

LA CHAUX-DE-FONDS

Socialistes chrétiens. — Ce soir, à 8 heures et quart, au local, Charrière, 12, séance d'étude. Sujet : suite de la thèse J. H.-D.

Ment cubite. Hier, à 5 h. 30, J. police locale fut prévenu, par téléphone, qu'une personne était morte subitement à la fête champêtre de la Lyre et de l'Etoile, qui avait lieu au Chemin blanc. La victime est M. Jules Isely, habitant rue du Parc, 100. M. le Dr Brandt, prévenu d'office, constata le décès. Le défunt fut transporté à son domicile par l'automobile de M. Ulrich, qui assistait à la fête champêtre.

M. Isely était natif de Locle. Il laisse une femme et deux enfants. Il travaillait comme remonteur à la Tavannes Watch. C'était un camarade affable, d'un caractère jovial, c. un excellent syndiqué. Il ne laissera que des regrets parmi ses camarades d'atelier.

Samedi, en quittant l'ouvrage, il déclarait en riant : « Si je meurs d'ici à lundi, vous prendrez soin de mes outils. »

Le mot pour rire s'est tristement réalisé. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille du défunt d'aurement éprouvée par le départ subit de son chef.

P. S. — On nous prie de démentir un bruit absurde qui courait hier soir en ville. M. Isely n'a pas été blessé mortellement par une fléchette. Voici comment les choses se sont passées :

M. Isely allait lancer une fléchette, quand un enfant passa devant lui. M. Isely fit un effort pour retenir sa flèche en main, afin d'éviter un accident. La commotion qu'il éprouva, à cet instant lui fut fatale.

La tempête. Hier soir, vers 9 heures, le vent s'est mis à souffler en tempête avec une rare violence. Des tuiles ont été arrachées aux toits. Puis une pluie diluvienne s'est abattue, accompagnée de tonnerre. En maints endroits, la lumière électrique a pâti de la tempête.

Tramway La Chaux-de-Fonds. — Une ligne téléphonique va relier dorénavant directement notre localité à La Chaux-de-Fonds. Depuis longtemps, la nécessité de cette ligne se faisait sentir, mais les ouvriers faisaient défaut. L'autorité militaire, bien inspirée, a mis 120 hommes ainsi que chevaux, voitures et camions à disposition pour effectuer rapidement ce travail, qui ne demandera que huit jours. La ligne sera installée au complet par les Prés Cimonens et la Bise jusqu'à Cortébert. En delà, un fil spécial sera adapté à la ligne du Vallon jusqu'à La Chaux-de-Fonds.

Un beau succès. — C'est celui qui vient de remporter notre sympathique coureur Charles Guyot en s'adjugeant la première place dans la grande course internationale Berne-Genève (160 km.). Nos sincères félicitations.

Tous les membres et amis du vélo-club « Les Francs-Coueurs » sont convoqués pour lundi 27 août, à 7 h. 45, au local, café Giannoli, Jaquet-Droz, 25, afin de recevoir dignement notre vainqueur.

Protection des cultures. — Groupe de l'Ouest (Tourelles, Tête-de-Ran, Combe-Grieurin, Succès). — Des patrouilles font régulièrement leur service et protègent nos jardins. Quelques cultivateurs n'ont pas encore donné leur adhésion. Comme ils bénéficient de la surveillance exercée, ils sont priés de s'inscrire auprès d'un des membres du comité du groupe pour collaborer au travail commun.

Le comité du groupe de l'Ouest est composé de : Alfred Crevoisier, Temple-Alemand, 107 bis, président ; Ch. Dreyer, Progrès, 68, vice-président ; L. Bauer-Petitjean, Progrès, 161, secrétaire ; Louis Junod, Numa-Droz, 135, vice-secrétaire ; Jules Gutknecht, Sorbier, 19, caissier.

CHRONIQUE SPORTIVE

Foot-ball

Hier, au Parc des Sports, après une superbe partie, Servette I, de Genève, a battu Chaux-de-Fonds I par 5 buts à 4. Chaux-de-Fonds II a battu Athlétique I, de Bienne, par 5 buts à 1.

Course cycliste Berne-Genève

La course cycliste Berne-Genève, organisée par l'Union cycliste suisse, a obtenu un plein succès. Dix coureurs sont arrivés ensemble au poteau.

Résultats : professionnels, 1. Guyot (La Chaux-de-Fonds), en 5 h. 05 m. 29 sec 4/5 ; 2. Lequatre (Genève) ; 3. Maffeo (Genève).

Amateurs : 1. H. Collet (Genève), en 5 h. 05 m. 30 sec. 2/5 ; 2. Ch. Perrière ; 3. G. Mani (Genève).

Ville de La Chaux-de-Fonds Mise au concours

Ensuite de la nomination du titulaire actuel au poste de comptable communal, les Services Industriels mettent au concours la place de

CAISSIER

Traitement actuel: Fr. 3.300 à Fr. 4.200, plus allocation pour enrichissement de la vie. Une nouvelle échelle de traitement, plus élevée, est à l'étude.

Entrée en fonctions immédiate.
Le cahier des charges peut être consulté au Secrétariat des Services Industriels.

Les offres doivent être adressées à la Direction soussignée, jusqu'au 29 août 1917.

6445
Direction des Services Industriels.

Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier

Il est rappelé aux sociétaires que le délai statuaire du paiement de la contribution annuelle est fixée au

31 AOUT 1917

Passé cette date, les retardataires auront à supporter les frais de réclamation et de recouvrement.

St-Imier, le 23 Août 1917.

(Rue du Midi 13)

L'Agent de District,

J. VERMEILLE.

P 6157 J 6459

MUNITIONS

Planches de travail

pour corps 24/31 sont à vendre.

S'adresser à Case Postale 20585.

P22132C

6450

Bonne Sertisseuse

à la machine pour les pièces soignées est cherchée par

Fabrique „MOVADO“

6458

Rue du Parc, 117-119,

P 22133 C

Remonteur Rouages

pour la petite pièce soignée très expérimenté dans la partie trouverait emploi stable et lucratif à la

Fabrique Movado

Rue du Parc 117-119

P 22134 C 6496

Pharmacie Coopérative Ristourne

La ristourne de 5% sur les achats sera distribuée à la clientèle à partir du 1^{er} Septembre.

Grand choix de produits d'hygiène 6493

Reconstituant parfait: **VIN ERA**

Les clients engagés par leur médecin à surveiller leur poids, sont admis à se peser gratuitement dans nos officines.

TEMPLE COMMUNAL

Portes; 7 1/2 h. Samedi 1^{er} Septembre Concert: 8 1/2 h.

Grand Concert de Bienfaisance

donné au profit d'œuvres locales

par

L'HARMONIE NAUTIQUE

(Harmonie municipale de la ville de Genève)

(87 exécutants)

Direction: **AUG. PIEYRE**

PROGRAMME

- | | |
|-----------------------------------------------------------|-----------|
| 1. Sigurd, Ouverture..... | Reyer. |
| 2. Dans les Steppes de l'Asie centrale..... | Borodine. |
| 3. N° 3 de la Symphonie en ré mineur..... | C. Frank. |
| 4. Sérénade, pour flûte et cor..... | Till. |
| 5. Marche et Scherzo de la 1 ^{re} Symphonie..... | St. Sens. |
| 6. Ballet d'Isoline..... | Massenet. |
| 7. Les Girondins, Ouverture..... | Litolf. |

PRIX DES PLACES:

Galerie de face, fr. 3.—; Galerie de côté, fr. 2.50 et 2.—; Amphithéâtre de face, fr. 2.50, Amphithéâtre de côté, fr. 1.50, Parterre fr. 1.—

Location Magasin de Musique Voe Léopold Beck, rue Neuve, 6484 et le soir du Concert à la porte de la tour P-23385-C

La Scala

Tous les soirs

L'AFFAIRE DU GRAND THÉÂTRE

Passionnant roman policier en 5 actes

6498



Rentrée des Classes

Chaussures solides

pour Garçons et Fillettes

Savates gymnastique

Sabots chauds

Von Arx & Soder

2, Place Neuve, 2

LA CHAUX-DE-FONDS

E. BREGUET

La Chaux-de-Fonds

4, SERRE, 4

Opticien Spécialiste

Verres correcteurs pour toutes les vues défectueuses.

Consultations tous les jours. 4362

Yeux artificiels

Thermomètres médicaux

Boucherie-Charcuterie

Ed. SCHNEIDER

Rue du Soleil, 4 2401

Aujourd'hui et demain

BOUDIN frais

Hôtel du CHEVAL BLANC

16, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 16

Tous les LUNDIS soir dès 7 heures 2082

TRIPES NATURE

Se recommande, Albert Feutz.

Vieux fer et Fonte

sont toujours achetés à très bon prix par

M. MEYER-FRANCK

Téléphone 3.45 6424

Rue de la Ronde 23

UN RETARD

de règles est rapidement combattu par l'emploi des Capsulines Emménagogues de l'Institut Hygie, à Genève. Prix: Frs. 5.50.

VOLAILLES

pour la ponte, les meilleures, les moins chères. Prix-courant gratis MOULAN, Fribourg

On peut gagner une fortune de

Fr. 250,000

le 10 septembre 1917 en achetant une obligation à lots 5 1/2 % **Crédit Foncier de France, 1917**, payable en comptant fr. 5.— par mois. Versez de suite ce montant au compte de chèque postal 112. II. A. de la **Banque E. Udry & Cie, à Fribourg.** 6466 OF 2999 L

Emboîteur à Genève

demande emboîtages soignés chronographe et répétitions pousoires. — S'adresser au Bureau de La Sentinelle sous chiffres 6422.

Bon ouvrier 6475

Serrurier

trouverait place chez M. Jean Neri, au Locle. P1554C

Quelques

jeunes filles

bien recommandées, de préférence ayant déjà fait des réglages, sertissages et pierres, trouveraient bonnes places stables. — S'adresser rue des Sorbiers 15. 6462

On demande

jeunes filles

pour travailler à une partie de l'horlogerie ainsi que des faiseuses d'ellipses. 6436 S'adresser Fabrique d'assortiments J.-A. CALAME, 3 bis, rue de la Paix.

Achevages d'Echappements

On prendrait comme apprenti jeune homme au-dessus de 16 ans. A défaut un assujéti. — S'adresser Paix 63, 3^{me} étage. 6454

Emboîtages et posage de cadrans sont à sortir à ouvrir très consciencieux. — S'adresser "La Raison", rue de la Paix 3. 6421

JEAN FREIBURGHANUS

APPAREILLEUR

Rue de la Charrière 13a

se charge de

TOUTES RÉPARATIONS de Chauffe-bains, Potagers, Chaudières, Tuyauterie, Articles sanitaires.

Appareillages. — Ouvrages en fer, tuyaux et tôle. Soudure autogène.

Fabrique Chalumeaux-brûleurs en tous genres d'après modèle.

Téléphone 5.74.

6431

Se recommande.

Pour la rentrée des classes

Piccolo depuis fr. 3.90.

Tabliers en tous genres, dep. fr. 1.40.

Habits coton, depuis fr. 4.50.

Sweaters laine, depuis fr. 9.50.

Sweaters laine et coton, tous prix. —

Chapeaux toile ottoman.

Bas, Chaussettes, Sous-Vêtements.

Gants peau, soie, fil. Guêtres.

Nouveautés, Bonneterie, Mercerie, Articles d'Enfants.

Au Bon Marché

41, Rue Léopold-Robert, 41 6453

Ville de Neuchâtel

POLICE LOCALE

Service des approvisionnements

VENTE D'ŒUFS

Le Mardi 28 août 1917, dès 8 heures du matin, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Prix: fr. 2.85 la douzaine

Vente limitée à 4 œufs par personne, maximum 3 douzaines par ménage.

Neuchâtel, 26 août 1917.

6492 Direction de Police.

A vendre Canaris du Hartz, mâles et femelles, des cages et volières, boîtes pour chanteur, une certaine quantité de graine, 1^{re} qualité pour canaris, ainsi qu'un phonographe avec environ 40 rouleaux. — S'adresser rue du Ravin 3, 2^{me} étage. 6417.

A vendre à l'état de neuf, une petite cuisinière à gaz, une table de cuisine, un grand feuillet. — S'adresser Charrière 13, au 4^{me} étage, à droite. 6456

A vendre pour cas imprévus, très fort chien courant âgé de 6 1/2 ans. — S'adresser à M. Ernest Chalet, Paix 77. 6491

A vendre un lit de fer avec matelas et trois-couins, 50 fr. net. — S'adresser G. Werth, Numa-Droz 170. 6494

Commissionnaire. Jeune fille est les heures d'école. — S'adresser J.-Arnold Calame, Paix 3bis. 6490

Journalière est demandée pour les samedis, soit matin ou après-midi. — S'adresser Numa-Droz 75, au 1^{er} étage à gauche. 6428

Etat-civil du Locle

Du 24 août 1917

Naissances. — Virginie-Joséphine, fille de Giovanni-Luigi Meroni, magon, et de Emilia-Caterina, née Louisa tessinoise.

Du 25 août 1917.

Mariages. — Godel, George-Emile, horloger, Fribourgeois, et Junod, Marguerite-Edwige, tailleur, Vaudoise. — Gillieron, Charles-Eugène, horloger, Vaudois, et Emch, Lina, ouvrière de fabrique, Lucernoise. — Rous, Pauline-Charles-Marie-Joseph-Marcel, sergent-fourrier au 9^e régiment d'infanterie, interné, Français, et Schickler, Germaine-Thérèse, Alsacienne. — Grenacher, Paul-Auguste, poëlier, Argovien, et Bacon, Maria-Laura, tailleur, Bernoise.

Etat-civil de Neuchâtel

Promesse de mariage. — Robert-Théophile Toggwiler, de Neuchâtel, typographe, et Amélie Trachsel, les deux à Lausanne.

Mariage célébré. — 22. Georges-Henri Barbezat, coupeur d'habits, à Neuchâtel, et Aline-Clara Weyeneth, commis, à Cornaux.

Décès. — 22. Marie-Rosa née Linger, épouse de William-Edouard Barbezat, née le 20 février 1887.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 24 août 1917

Naissances. — Pavid, Berthe-Germaine, fille de Louis-Alphonse, docteur, et de Jeanne-Suzanne née Pavid, Vaudoise. — Farine-Germaine, fille de Marc-Paul-Camille, boïtier, et de Marthe-Marie-Hortense née Aubry, Bernoise.

Promesses de mariage. — Sauer, Robert-Auguste-André, ingénieur, Neuchâtelois et Bernois, et Robert, Madeleine-Berthe, institutrice, Neuchâteloise. — Droz-dit-Busset, Achille-Emile, sellier, Neuchâtelois, et Tanner, Anna, ménagère, Lucernoise. — Spitznagel, Charles, masseur-pédicure, Neuchâtelois, et Genret, Berthe-Henriette-Louise, décalqueuse, Française.

Mariage civil. — Hasler, Georges-Humbert, commis, Zurichois et Buchser, Georgette-Mathilde, régisseuse, Bernoise.

Décès. — Inhumé aux Epatures n° 115: Ottenin-Girard, Ferdinand, veuf de Caroline-Zina née Matthey-Prévo, Neuchâtelois, né le 20 janvier 1845. — Inhumé aux Epatures n° 488: Ségol née Gerschel, Blanche, épouse de Jacques, Bernoise, née le 23 novembre 1862. — 2923. Hehlen, Hélène-Bluette, fille de Job, César et de Alice-Blanche née Froidevaux, Bernoise, née le 3 mars 1917. — Inhumé à St-Imier: Berthoud-dit-Gallon, Fritz, époux en secondes nocces de Rosine-Anna née Hofer, Neuchâtelois, né le 3 octobre 1864.

Du 25 août 1917.

Naissances. — Maurer, Bertha, fille de Louis, boïtier, et de Louise née Zahnd, Bernoise. — Grand-Guillaume-Perrenoud, Irène-Josette, fille de William-Eugène, lithographe, et de Irène-Estelle, née Vogel, Neuchâteloise.

Promesse de mariage. — Robert-Tissot, Jean-Robert, dessinateur, Neuchâtelois, et Grosvernier, Maudé-Alice, couturière, Bernoise.

Mariages civils. — Beuret, Martin-Louis, emboîteur, Bernois, et Dubois, Eva-Exilda, horlogère, Neuchâteloise. — Quilleret, Henri-Albert horloger, et Von Allmen, Clémence horlogère, tous deux Bernois. — Brossin, Jules-Georges, doreur, Neuchâtelois, et Méroz, Jeanne-Cécile ménagère, Bernoise.

Décès. — Incinération n° 632; Gabus, Edouard, époux de Berthe-Mathilde née Jeanneret-Grosjean, Neuchâtelois, né le 2 mai 1875.